



Moteurs propres de demain Ou « verdissement de la flotte Européenne ! »

Samedi 2 Mars, il est 20h13 : un mail arrive du secrétariat de l'OEB ! Il s'agit des documents préparatoires à la 5^e réunion du groupe d'experts qui va se tenir le 12 Mars à Bruxelles.

Il y a 209 pages, toutes rédigées en Anglais : il va falloir comprendre, analyser le contenu et préparer les interventions pour le 12 Mars...ça fait lourd, mais je sais que je peux compter sur quelques confrères qui vont travailler aussi sur le dossier...bénévolement of course !

Lundi 4 Mars, 9h00 : j'ai des rendez vous personnels et j'appelle Stephan Lhopital pour lui demander de contacter le chargé de Missions aux affaires européennes de la CNBA (*Henri Lacour qui découvre les réalités de la batellerie au travers des dossiers . Dans le N° 118 je disais qu'il ne connaissait rien à la batellerie, j'étais excessif.*) afin de lui demander d'imprimer ces 209 pages, de façon à ce que je puisse passer dans l'après midi au siège de la CNBA pour les récupérer et me mettre au travail. Stephan souhaite aussi une impression des documents et demande à ce qu'ils soient envoyés à l'écluse de Lille.

Lundi 4 Mars, 10h47 : Stephan reçoit un mail envoyé par Henri Lacour qui lui indique :

« Je viens d'avoir Mme Leleu au téléphone, qui est très remontée par le cap à l'amont de M. Delhay. Donc en mesure de rétorsion, j'imagine, elle ne veut pas que je vous fasse parvenir le dossier en papier. La même chose pour M. Delhay. Peut-être qu'en l'appelant, vous pourrez arranger les choses... »

Stephan essaiera en vain de joindre Myriam Leleu au téléphone : il finira par la contacter par Mail et sera invité par elle à se rendre au local de la CNBA à Douai pour y imprimer les 209 pages afin dit t'elle de limiter les frais postaux pour la CNBA ! Quand Stephan lui expliquera qu'il va demander un ordre de mission d'un demi-jour et faire indemniser des frais de déplacement de Lille à Douai, il se verra gratifié d'un « pas surprenant ! » de Myriam...fallait t'il qu'il consacre son temps et son argent à l'opération ?

Pendant ce temps, à Douai, Annie Cailliez, dûment indemnisée, assure la permanence...mais n'assure pas l'impression du dossier ! COMPRENNE QUI POURRA !

**Le dossier de 209 Pages lui est bien là : Y'a plus qu'à... l'étudier !
Au boulot, Stephan, Jacques et les autres que je ne nommerai pas
pour éviter qu'ils soient eux aussi calomniés.**

Merci à eux car là c'est du bénévolat, mais il va falloir imprimer à nos frais ?..c'est chaud !

Le 12 Mars : des enjeux très importants pour la petite cale :

Je rappelle que pour le moment, il est affirmé que le fluvial est plus polluant que le routier : sur quelle base de mesures ? je l'ignore ! sur quel critère de comparaison ? je l'ignore ! Et pourtant ça change tout.

Si un moteur camion très récent est moins polluant qu'un moteur bateau de 50 ans (comme le mien), je veux bien l'admettre. Mais si on ramène cette pollution à la tonne/kilomètre transportée, je demande à voir !

Dans tous les cas, on sait que les motoristes ont intérêt à promouvoir le routier, car un camion qui roule va être remplacé tous les 5 ou 6 ans : ça fait beaucoup de moteurs vendus et de gros bénéfices. Un bateau va conserver le même moteur pendant 20 ou 30 ans ! A ce propos, les pollutions générées par la construction des moteurs de camion et par leur destruction sont t'ils pris en compte : autant de questions qui méritent réponse.

A la 4^e réunion du 17 décembre 2012, les motoristes affirmaient que ça coutait une fortune de mettre un moteur camion dans un bateau à la place d'un moteur marin : « EN LISANT CELA, ON SE MARRE » dirait Coluche. Ils disaient aussi qu'il n'y a pas assez de place dans un bateau pour mettre tous les équipements des camions EURO VI : le pire c'est que le groupe de travail le présentait comme une vérité avérée. Je suis bien évidemment intervenu pour dénoncer ces grossiers MENSONGES. Mais ce n'est pas gagné, et j'espère trouver dans les 209 pages des éléments qui me permettront de vérifier que ces contre-vérités ont été abandonnées.

J'espère aussi que l'idée d'abandonner la petite cale (1500 tonnes et moins) sera définitivement enterrée. J'y reviendrais...si parmi les bateliers lecteurs il y en a qui ont la capacité de bien comprendre l'Anglais technique ? dites le moi, je vous envoie le document en mail : Etre plusieurs à réfléchir sur un sujet de cette importance ne peut que nous aider à éviter de passer à côté de l'essentiel.

Je reviendrais sur le sujet.

Agissez pour exiger des Stationnements pour les bateaux :

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous ouvrirez la pétition proposée par Didier CARPENTIER pour exiger que le problème de stationnement des bateaux sur nos voies d'eau soit traité de façon satisfaisante

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoAssinada.aspx?pi=P2013N35079>

Il faut savoir à ce propos que depuis plus d'1 an, la Sous commission hygiène, sécurité et cadre de vie des navigants en est à sa troisième réunion qui mobilise plein de gens et tout cela pour « élaborer la typologie des besoins en stationnements ». Je trouve assez extravagant que le gestionnaire de la voie d'eau n'ait pas connaissance des besoins en matière de stationnement...où est le professionnalisme dans cela ?

On a l'impression que l'on redécouvre ces problèmes...Mais ne serait-ce que sur les canaux Freycinet, on ne fauche plus à l'amont et à l'aval des écluses et les pieux qui s'y trouvent (encore ?) sont disparus dans la végétation !

Typologez, typologez, il en restera toujours quelque chose ! Mais pas un mot de réponse sur la demande faite de savoir où sont les crédits affectés à la réalisation des mesures retenues après la phase Typologie !

Et ladite sous commission semble ne devoir jamais aborder le problème de la sécurité dans les ports ou sur les ouvrages d'art : ce n'est pas demain que l'on verra des textes réglementant les obligations des gestionnaires de ports ou les gestionnaires des voies navigables en matière de sécurité des usagers : le batelier sera verbalisé si son matériel n'est pas aux normes, mais VNF a parfaitement le droit de nous laisser des écluses avec des échelles hyper dangereuses ou inexistantes...cherchez l'erreur.

Des réactions à Capalamont N°118

Je reçois de nombreux messages qui me disent le sentiment des uns et des autres. Cela va du cri du cœur du gamin dans la cour de récréation de l'école maternelle : « *Torchon de mensonge égale papier toilette* ».

C'est celui qui me plaît le plus pour son contenu poétique.

D'autres plus réfléchis me disent « comprendre ma colère mais doutent de l'efficacité que peut avoir la mise sur la place publique de ces méthodes étranges de la Chambre ».

D'autres encore qui considèrent que la Chambre ne sert à rien. Et certains qui rappellent que la cour des comptes en 2010 avait souligné le peu de services rendus à la profession en regard de ce qu'elle paye. Une **proposition intéressante d'un batelier qui écrit :**

- **SOLUTION : ORGANISONS UN REFERENDUM sur la chambre**
- **voyons ce que pense la profession, et que faisons nous , que voulons nous : c'est quand même notre argent**

Je crois vraiment qu'il a raison : il est clair que c'est à nous tous de dire ce que l'on attend de notre Chambre de métier : on a un peu l'impression que de nombreux élus se considèrent investis de la science infuse parce qu'ils ont récupéré 150 ou 200 voix. A partir de là, ils s'octroient le droit de décider de tout sans consulter et ne se sentent aucune obligation de rendre compte. A mon sens c'est une lourde erreur :

- Pourquoi ne pas accepter l'idée d'une assemblée générale annuelle par exemple
- Pourquoi avoir abandonné le projet de permettre à un nombre illimité de bateliers qui s'inscrivent d'assister aux CA de la Chambre en auditeur.
- Pourquoi refuse de transmettre à tous les élus les comptes rendus des réunions de bureau ?
- Pourquoi refuser de publier les comptes rendus de conseils d'administration de la CNBA sur le site pour permettre aux ressortissants de les lire et de réagir.

La CNBA a-t-elle des choses à cacher ? Si tel est le cas, qu'elle ne le fasse pas avec l'argent des bateliers.

Continuez à m'envoyer vos remarques, critiques ou propositions.
N'hésitez pas à écrire ou envoyer un mail à la Chambre
pour dire votre avis, votre accord ou votre désaccord sur les pratiques
C'est VOTRE AFFAIRE ...C'EST VOTRE ARGENT

La SCAT à l'offensive commerciale

En stationnement le 13 Février à Longueuil, et ayant eu contact avec le silo de Clairoux, j'apprends qu'un chargement de céréales est prévu quelques jours après et que ce silo travaille exclusivement avec la SCAT. J'appelle l'agence de Compiègne pour demander s'ils ont trouvé un bateau, et je tombe sur un individu qui ne se présente pas et se met à hurler dans le téléphone « qu'il ne tolère pas qu'un batelier contacte SES clients ! ». **A la réflexion, cela doit vouloir dire qu'il a peur que l'on soit meilleur que lui ! A méditer !!!**

Dernière Minute :

La Glissoire me communique le Mail envoyé ce matin au Président de la CNBA :

Bonjour

Il y a apparemment des dysfonctionnements dans le bureau de la CNBA Mais avant que chacun tire des conclusions actives et sans vouloir remettre le feu dans les relations entre la GLISSOIRE et la CNBA Nous aimerions connaître votre version des faits et comprendre le pourquoi Bien entendu en cas de non réponse de votre part Cela laisserait la porte ouverte à tous les commentaires désobligeant sur des administrateurs de la CNBA Ce qui dans une mesure d'apaisement nous souhaiterions éviter Cordialement
Mr Fouquier et Mr Claeys

La CNBA me communique sa réponse :

Bonjour daniel cher president

Je suis absolument pas contre de travailler dans certaine conditions avec la glissoire et tu le sait Mais en aucun cas je me permettrait de m'occuper de ce qui ce passe dans votre bureau
Donc par souci de respect des elus que je représente je pense que cela doit etre réciproque
Cdt M Dourlent

Si La Glissoire ne veut pas verser de l'huile sur le feu, il va falloir qu'elle envisage sérieusement de renforcer son parc d'extincteurs : visiblement Le Président de la CNBA a sorti le chalumeau.

Une chose est dans tous les cas certaine : Mr Dourlent se comporte comme si la CNBA lui appartenait : il n'exclut pas de travailler avec le syndicat mais à condition qu'il se taise...

Quant au respect des élus qu'il exige de la part de Mr Claeys, il ne semble pas l'exiger venant de lui quand l'élu se nomme Lhopital ou Delhay ...bon, on ne lui en demande pas autant, mais si au moins il arrivait à respecter le travail de ces élus, ce serait déjà bien.

Ce respect d'ailleurs, il l'a exprimé de curieuse façon cet après midi au téléphone avec Mr Claeys en lui expliquant que le refus d'impression des documents pour Lhopital et Delhay, ce n'était pas de sa faute à lui mais celle de Mme Leleu...on finit par se demander qui est le chef la dedans.

Je resterais muet sur ce que je pense de son manque de respect à l'égard des marinières qui paient cher...très cher.

Jacques DELHAY